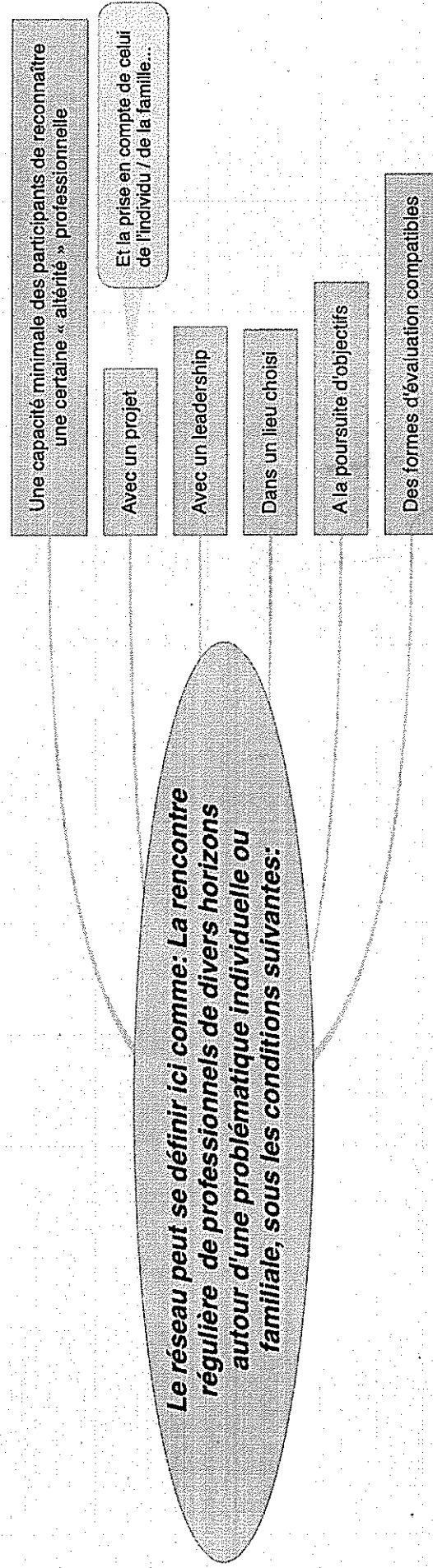


## Le réseau: bonnes et mauvaises raisons de travailler ensemble, 16/11/17.

### 1. Le réseau : proposition de définition.

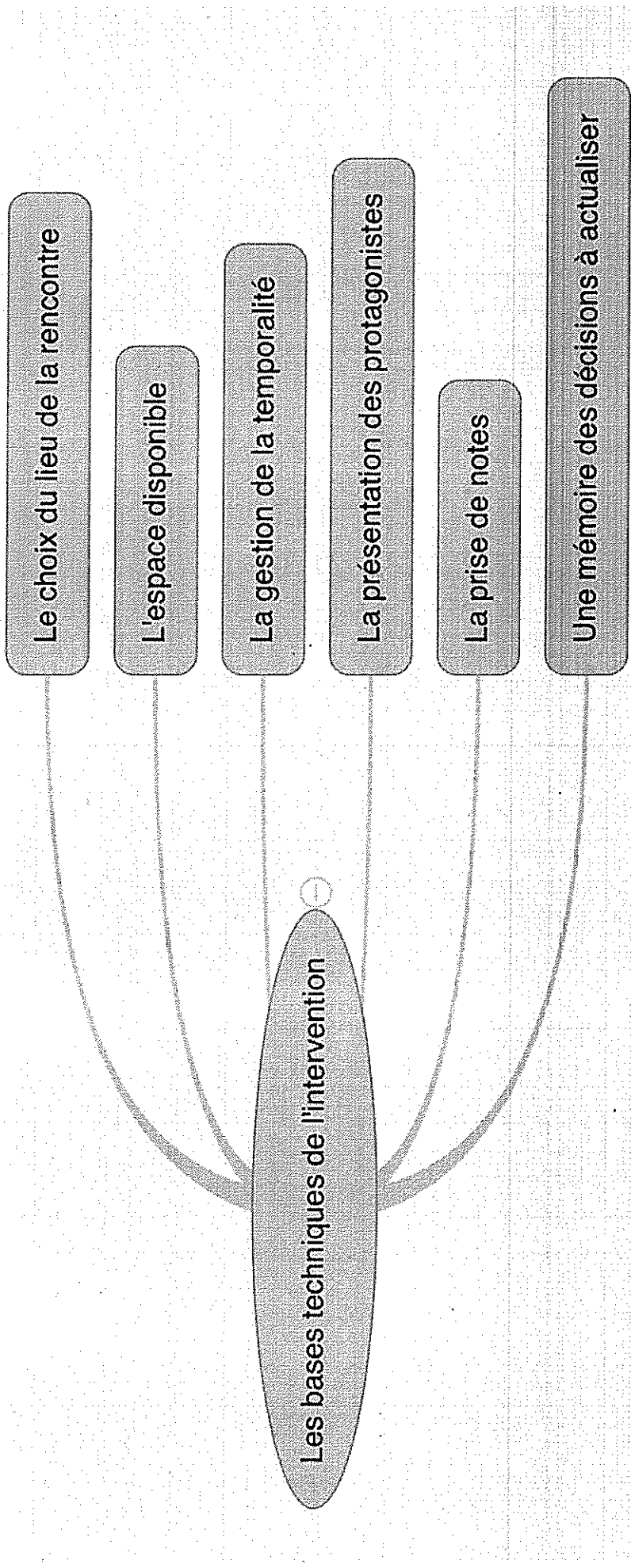
Mot-valise qui se réfère aussi bien à des réalités relationnelles, sociales, commerciales que technologiques, le réseau a imposé une sorte d'évidence qu'il s'agira à la fois de prendre en compte mais aussi de mettre en question. Dans le cadre des pratiques de travail social et de la santé actuelles, on peut estimer que travailler en réseau implique quelques conditions-cadres plus spécifiques que celles qui caractérisent la simple réunion de professionnel:



**Concrètement** : réunir ces conditions ne se réalise pas par simple décision. Il y a souvent à compléter le dispositif initial avec l'aide des participants du réseau. Ces éléments ne sont pas des contraintes administratives mais des exigences qui renvoient au sens du travail à réaliser ensemble.

## 2. Les bases « techniques » de l'intervention.

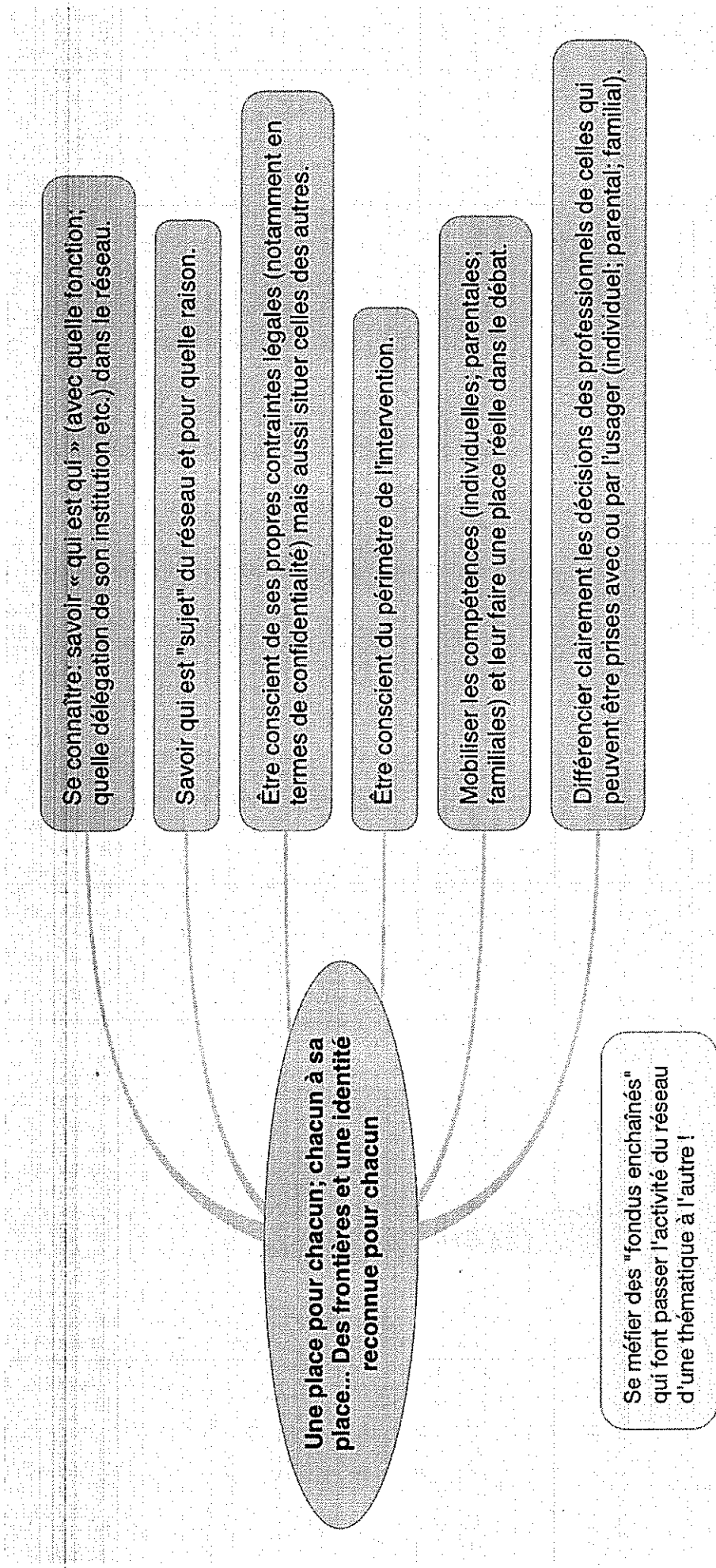
Les conditions réelles de réalisation de la rencontre de réseau ont naturellement de l'importance. Leur maîtrise vise à sécuriser les relations et à diminuer la surface de projection que peut représenter une telle configuration, y compris pour les professionnels concernés.



**Concrètement** : Il faut éviter, dans la mesure du possible, d'entrer dans des rencontres non préparées, en situation de stress et sans avoir pris le temps de vérifier les conditions de réalisation de la rencontre.

### 3 Une place pour chacun ; chacun à sa place.

Tout le monde fait du réseau: les offices de protections de l'adulte et de l'enfant évidemment; les écoles; les lieux médicaux, etc. Ces différents contextes supportés par différents cadres légaux impliquent des limites différentes, des modulations de la confidentialité et une posture différente de chacun.e au sein du réseau. Par ailleurs, ce réseau est-il centré sur l'individu ? sur la parentalité des deux parents ? de l'un d'entre eux ? sur la famille ?



Se connaître: savoir « qui est qui » (avec quelle fonction; quelle délégation de son institution etc.) dans le réseau.

Savoir qui est "sujet" du réseau et pour quelle raison.

Être conscient de ses propres contraintes légales (notamment en termes de confidentialité) mais aussi situer celles des autres.

Être conscient du périmètre de l'intervention.

Mobiliser les compétences (individuelles; parentales; familiales) et leur faire une place réelle dans le débat.

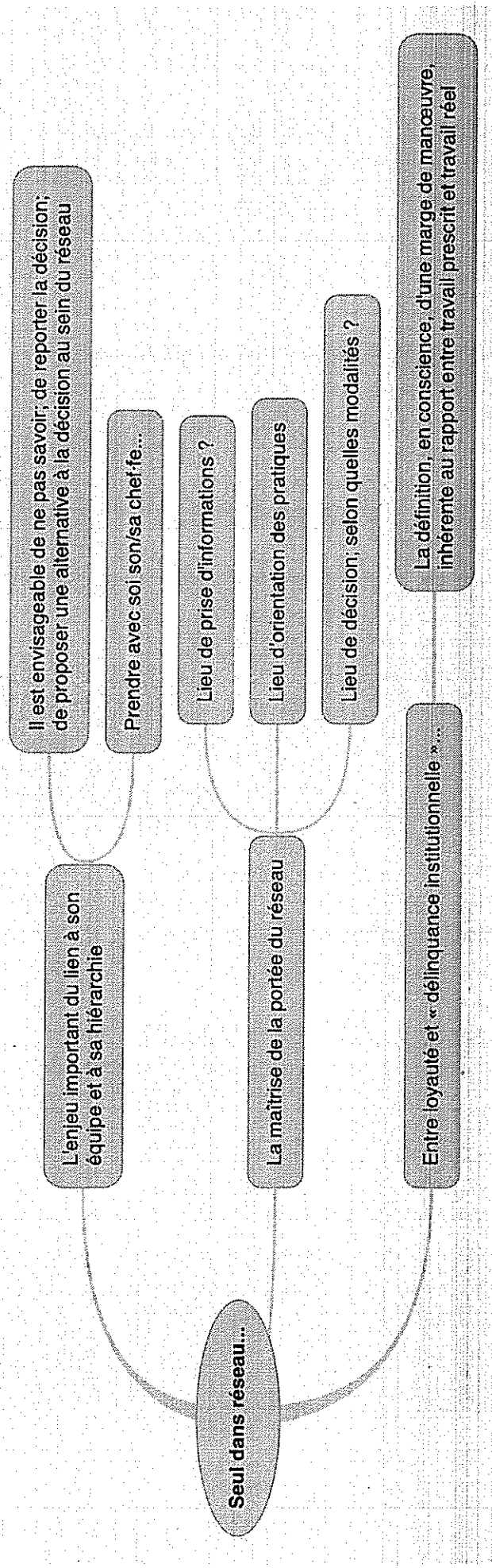
Différencier clairement les décisions des professionnels de celles qui peuvent être prises avec ou par l'utilisateur (individuel; parental; familial).

Se méfier des "fondus enchaînés" qui font passer l'activité du réseau d'une thématique à l'autre !

**Concrètement** : il s'agit de limiter les zones de confusion possibles, d'autant plus probables que la situation est globalement péjorée. Se méfier des évidences et de la pseudo-mutualité qui postule une compréhension commune non vérifiée.

#### 4. Le réseau: un collectif où l'on est parfois seul...

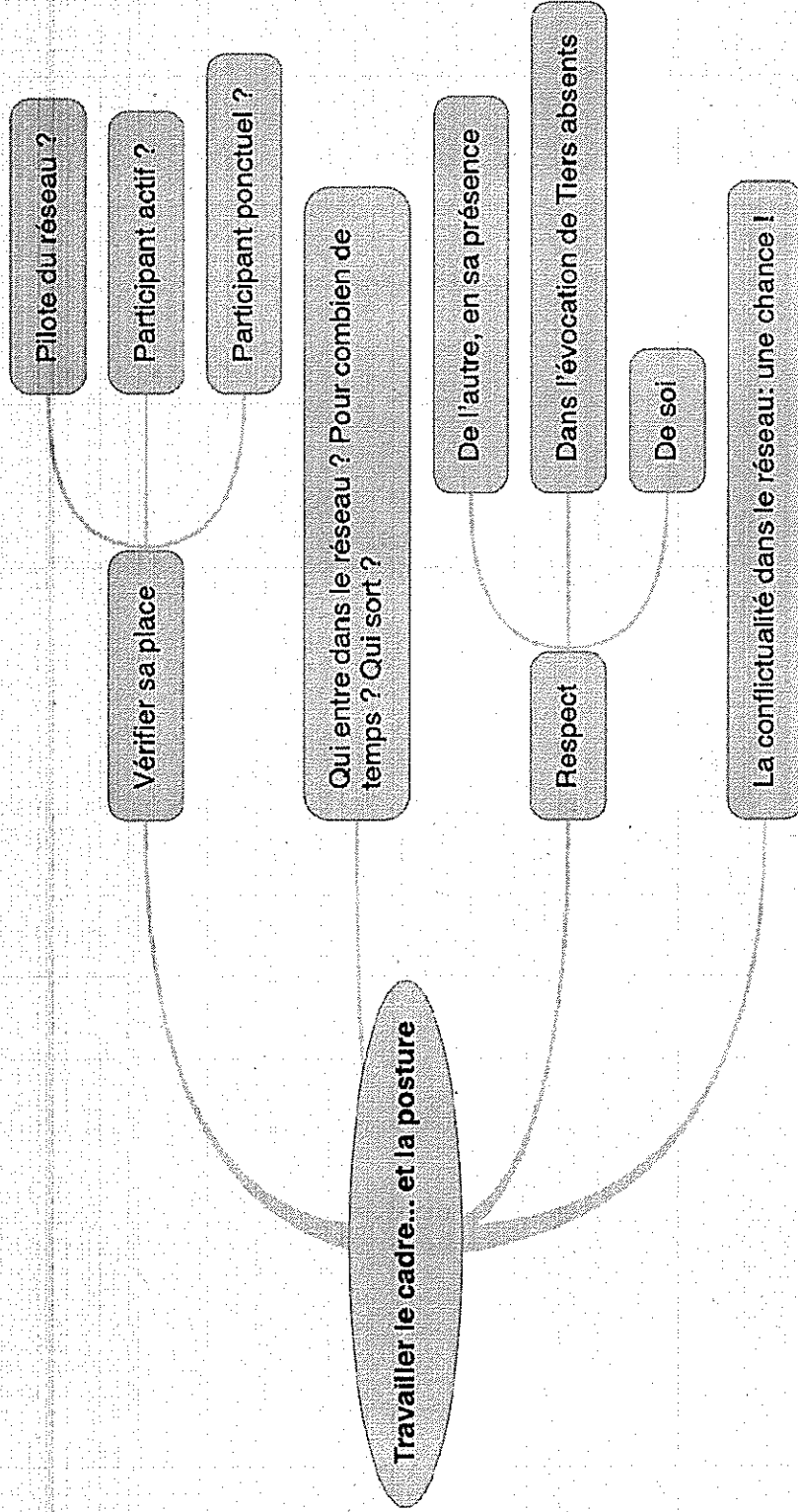
Le réseau est aussi un groupe qui développe une certaine « attraction », qui peut mettre l'intervenant en tension avec sa structure d'origine (controverse). Compte tenu des responsabilités des intervenant-e-s des Offices de protection de l'adulte et de l'enfant (mais c'est vrai aussi à des degrés divers pour les autres participants au réseau), cette situation peut devenir assez rapidement inconfortable. Il est important de faire connaître, d'emblée, en quoi l'analyse, les propositions, etc. ne sont pas des choix « personnels » mais s'ancrent dans une pratique instituée. En étroite lien avec sa mission, l'intervenant doit néanmoins pouvoir assumer, en conscience, une marge d'appréciation et de manœuvre pour rendre son travail créatif et efficace.



**Concrètement** : le réseau se travaille... avant sa réalisation, en essayant de définir au mieux sa marge de manœuvre ; pendant sa tenue en clarifiant toujours la portée des échanges et en refusant, si nécessaire, d'être pris dans le rythme imposé par le collectif. Après, en retravaillant le lien à la logique d'intervention, quitte à mobiliser un apport hiérarchique, concrétisant le traitement institutionnel de la situation.

## 5. Un cadre d'intervention et une posture de travail.

Les conditions-cadres du réseau forment une trame qui supporte la qualité des échanges. Avec le temps, l'exercice régulier du cadrage des interventions en réseau (mais aussi celle de la participation à la « bonne place » en tant que simple participant) se traduit en « posture » professionnelle facilitante. Un réseau sécurisé, aux règles de communications aussi claires que possibles et actualisé dans sa composition permet d'appréhender l'inévitable conflictualité comme un facteur plutôt positif d'élaboration de la position de chacun·e.

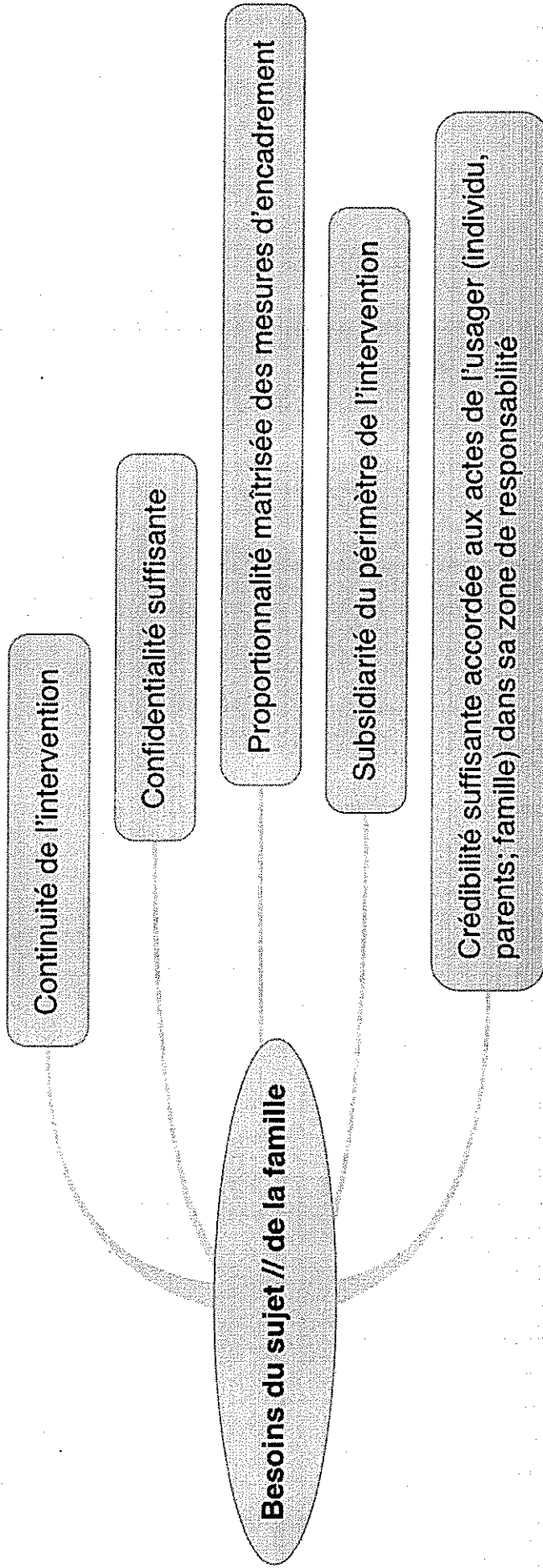


**Concrètement :** Ne jamais laisser passer d'éventuelles disqualifications (même indirectes) et donner une place à chaque personne (dont la place dans le réseau a été jugée nécessaire) pour aborder de la manière aussi tranquille que possible la « dispute professionnelle » comme chance d'élaboration des conflits.

A. Tharin ; M. Favez ; Unité de formation continue.

## 6 Tenir compte des besoins de la personne ou de la famille.

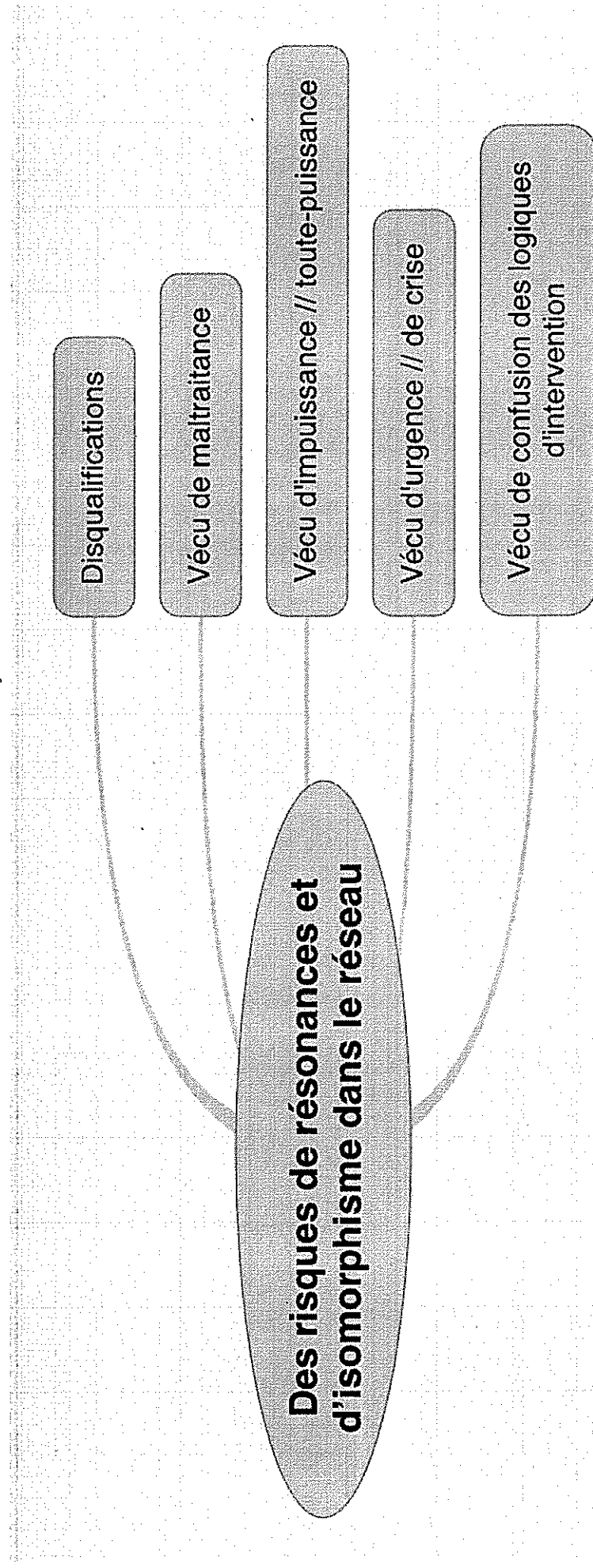
Le réseau peut être un espace « impressionnant » pour la personne concernée ou pour la famille, voire menaçant dans certains cas. Certains points sensibles des besoins des usagers, dans de telles circonstances, gagnent à être respectés de la manière la plus complète possible non seulement pour des raisons éthiques mais aussi afin de créer un contexte de travail bientraitant pour les familles prises en compte dans des rencontres de réseaux.



**Concrètement** : Ces besoins, parmi d'autres, ne sont évidemment pas toujours facile à appréhender et à traduire en une pratique satisfaisante pour chacun-e. Cependant les nommer, tenter de les intégrer dans le réseau constitue un effort qui est le plus souvent perçu par les parents. Celui-ci témoigne du respect que l'intervenant est prêt à leur accorder, au-delà des difficultés et problèmes qu'ils manifestent dans leur vie ; dans leur rôle parental, etc.

## 7 Le réseau résonne (ce qui ne l'aide pas toujours à raisonner...)

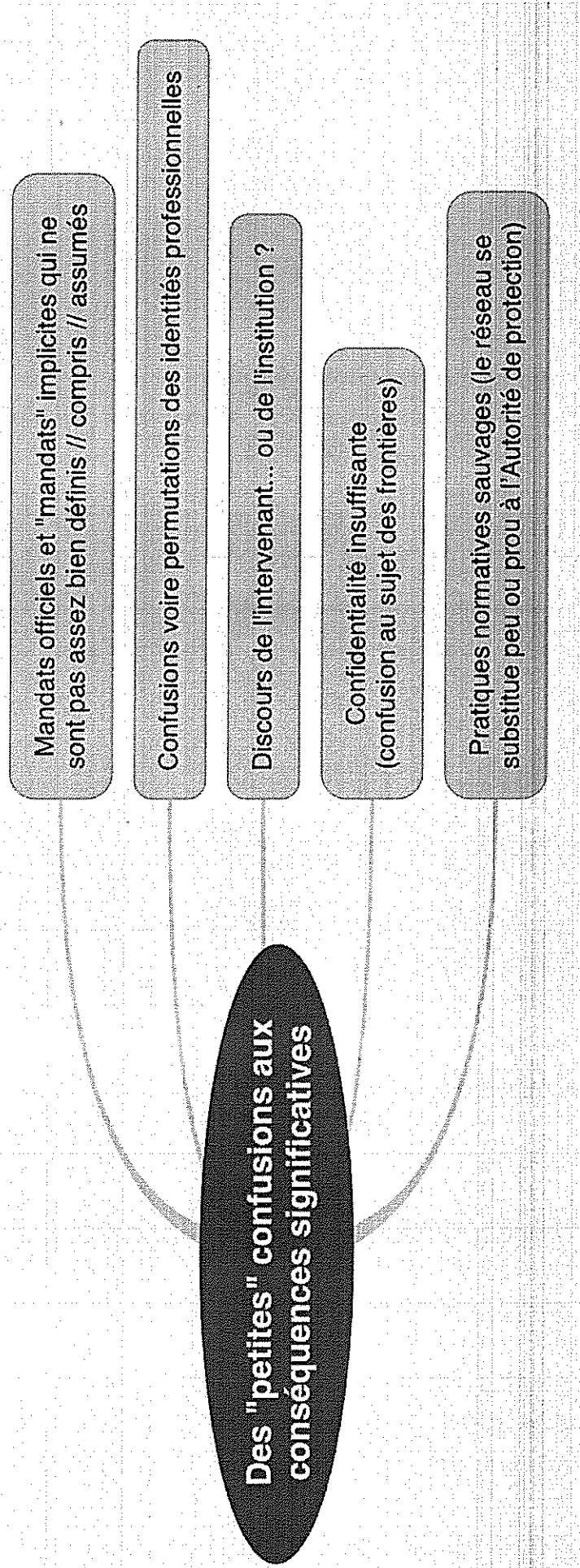
Le travail en réseau favorise des répétitions de problématiques qui peuvent provenir de la famille ; des enjeux internes aux professionnels ; des relations entre le réseau et son environnement etc. L'encadrement de situation ayant une potentialité maltraitante est notamment particulièrement affecté par ces dynamiques. En s'appuyant sur la notion d'isomorphisme, on peut mieux appréhender ce phénomène de répétition et de redéploiement d'une problématique à différents niveaux d'un système que l'on peut aussi traduire en termes de dynamique de groupe ou de résonances.



**Concrètement** : prendre en compte le réseau dans ses modalités de fonctionnement peut souvent enrichir notre compréhension de la situation prise en charge. Accorder un certain soin au réseau est aussi une manière d'accorder un certain soin à la famille accompagnée !

## 8 Le réseau: un contexte de travail qui peut favoriser des confusions.

Le réseau, parce qu'il oblige à synthétiser les informations ; parce qu'il met en circulation des mots comme « urgence » ; « danger » etc. dont la signification peut être parfois assez différente, d'un univers professionnel à l'autre et parce qu'il nous confronte simultanément à une négociation de la forme de la communication et à la discrimination de son contenu favorise des imprécisions et des confusions qu'il faut savoir repérer.



**Concrètement** : la métacommunication sur le sens et la portée des mots (ceux des autres et... les siens !) est une activité consubstantielle à la pratique du réseau comme espace de collaboration. L'attention portée aux frontières de toutes sortes qui organisent notre espace réel et mental permet aussi, dans une certaine mesure, de limiter les confusions embarquées dans la situation de travail en réseau et dans les discours qui y sont tenus.



9 Les petites questions qui se posent en arrière-fond... et auxquelles il faut pouvoir répondre.

1 Qui a demandé le feu vert à la famille ?

2 Qui demande quoi ?

3 A qui ?

4 Pourquoi... Maintenant ?

5 Qui demande... de ne pas faire telle ou telle chose ensemble ?

6 Qui ne demande... Rien ?

7 Est-ce que mon mandat, mes obligations sont connues et comprises ?

8 Quels sont les objectifs ?

9 Comment vont se prendre les décisions ?

Les questions inévitables

## 10 Le réseau: un contexte de travail qui peut favoriser des confusions.

En définitive, la modalité de travail en réseau comporte à la fois un potentiel de mise à jour des difficultés de l'utilisateur (individuel ou collectif) et un espace de communication, d'encadrement et de construction de solutions partagées. C'est aussi une forme de travail qui demande non seulement du temps, mais également beaucoup de soin pour éviter de tomber dans plusieurs effets négatifs qui peuvent venir fortement freiner son efficacité mais aussi ne pas toujours apporter à l'utilisateur le respect qui lui est dû. Fondamentalement, travailler en réseau implique un choix motivé et non pas une routine de partage de l'information.

